

## **Les territoires à énergie positive pour la croissance verte dans le Puy-de-Dôme**

La ministre de l'écologie a lancé en septembre 2014 un appel à manifestation d'intérêt pour les territoires à énergie positive pour la croissance verte. Il vise à soutenir des actions avec un objectif de réduction de la consommation d'énergies fossiles, de production d'énergies renouvelables, de réduction des pollutions, mais aussi de promotion de la biodiversité ou d'actions en matière de réduction de la production de déchets ou de promotion du recyclage. Par ailleurs, cette action vise aussi à faciliter le développement de nouvelles activités et donner des exemples concrets en matière de croissance verte.

Dans le département du Puy-de-Dôme, 3 territoires ont été déclarés lauréat de cet appel à manifestation d'intérêt le 9 février 2015 :

- Le Département du Puy-de-Dôme
- Le Parc naturel régional Livradois-Forez
- Clermont-communauté et la ville de Clermont-Ferrand.

Deux autres territoires ont été déclarés « Territoires à énergie positive pour la croissance verte en devenir ». Il leur appartient de mûrir leurs projets pour atteindre la qualification de Territoire à énergie positive pour la croissance verte. Ce sont :

- Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne,
- La communauté de communes du Haut-Livradois.

Les trois lauréats bénéficieront d'une aide d'au moins 500 000 euros. Les fonds seront gérés par la caisse des dépôts et consignation. Une convention doit être signée entre l'Etat et chaque lauréat pour définir les actions que celui-ci doit réaliser et formaliser le versement de cette subvention.

### **Les projets des lauréats TEPCV dans le Puy-de-Dôme**

#### **a) Ville de Clermont-Ferrand et Clermont-Communauté**

Le projet comporte :

- l'amélioration de la gestion de l'espace public par utilisation d'éclairages publics plus efficaces et par substitution de solutions alternatives au désherbage chimique ;
- l'amélioration de l'efficacité énergétique des piscines ;
- la création d'un fonds local de financement de la rénovation énergétique des logements ;
- une étude de l'aménagement de la Tiretaine et de ses abords visant à y développer la biodiversité et en faire un corridor biologique, à l'utiliser pour lutter contre l'îlot de chaleur urbain et à réduire la vulnérabilité aux inondations.

#### **b) Département du Puy-de-Dôme**

Le Projet comporte essentiellement un travail sur les collèges du Puy-de-Dôme pour réduire les consommations d'énergie des bâtiments, grâce notamment à une meilleure isolation, et à réduire les gaspillages alimentaires dans les cantines.

#### **c) PNR du Livradois-Forez**

Le Parc naturel régional stimule dans ce projet les collectivités locales de son territoire pour qu'elles améliorent l'efficacité énergétique de leurs bâtiments publics, qu'elles incitent les entreprises de leur territoire à améliorer leurs performances énergétiques et à produire des services d'amélioration de ces performances, qu'elles développent les chaufferies aux bois pour leurs bâtiments ou pour des réseaux publics.